

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2003 B 19285 Numéro SIREN : 434 582 870 Nom ou dénomination : 31 JUIN FILMS

Ce dépôt a été enregistré le 30/08/2022 sous le numéro de dépôt 122862

EXPERTS WILSON

Expertise Comptable et Commissariat aux Comptes

31 JUIN FILMS

21 RUE PARADIS

75009 PARIS

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

EXPERTS WILSON Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre de Paris
S.A.R.L. au capital de 99 990 euros R.C.S. PARIS n° B 421 298 522
Siège social : 104 rue d'amsterdam - 75009 PARIS

certifié conforme à l'original
E. Gaudin

SOMMAIRE

Bilan	3
Bilan Actif	4
Bilan Passif	5
Compte de résultat	6
Compte de Résultat	7
Annexe	9
Immobilisations	14
Amortissements	15
Provisions Inscrites au Bilan.....	16
Etat des Échéances des Créances et Dettes.....	17
Charges à Payer	18
Produits et avoirs à recevoir.....	19
Capital social.....	20
Charges et Produits Constatés d'Avance	21
Ventilation du chiffre d'affaires	22
Ventilation de l'effectif de l'entreprise	23
Transfert de charges	24

BILAN

EB

BILAN ACTIF

Actif				
Rubriques	Montant brut	Dépréciation	Montant net N	Montant net N-1
Capital souscrit non appelé				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	37 112 860	36 061 721	1 051 139	5 277
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	2 814 808		2 814 808	13 714 275
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 295	3 729	566	1 425
Autres immobilisations corporelles	20 619	19 007	1 612	1 822
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	92 888		92 888	162 259
Actif immobilisé	40 045 469	36 084 457	3 961 012	13 885 058
Stocks de matières premières, d'approvisionnements				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stock de marchandises				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	554 344		554 344	190 544
Autres créances	2 296 915		2 296 915	2 667 241
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
<i>Dont actions propres</i>				
Disponibilités	6 182 356		6 182 356	7 134 377
Charges constatées d'avance	55 058		55 058	18 000
Actif circulant	9 088 672		9 088 672	10 010 162
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion (actif)				
TOTAL	49 134 141	36 084 457	13 049 684	23 895 220

EB

BILAN PASSIF

Passif		
Rubriques	Montant net N	Montant net N-1
Capital social ou Individuel	45 000	45 000
<i>Dont versé</i>	45 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	4 918	4 918
Ecart de réévaluation		
<i>Dont écart d'équivalence</i>		
Réserve légale	4 500	4 500
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
<i>Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours</i>		
Autres réserves	3 562 878	1 519 628
<i>Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants</i>		
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE	(262 437)	2 043 250
Subventions d'investissement	843 905	1 306 386
Provisions réglementées		
Capitaux propres	4 198 764	4 923 682
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées	298 750	588 750
Autres fonds propres	298 750	588 750
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Provisions pour risques et charges		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	5 495 733	7 551 646
Emprunts et dettes financières divers	1 496 478	1 251 478
<i>Dont emprunts participatifs</i>		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	429 287	637 674
Dettes fiscales et sociales	203 581	670 515
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	740 274	3 748 672
Produits constatés d'avance	186 818	4 522 804
Dettes	8 552 171	18 382 788
Ecart de conversion (passif)		
TOTAL	33 049 684	23 895 220

EB

COMPTE DE RESULTAT

EB

COMPTE DE RESULTAT

Rubriques	France	Export	Montant N	Montant N-1
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	9 635 081	988 400	10 623 481	518 518
Chiffre d'affaires net	9 635 081	988 400	10 623 481	518 518
Production stockée				
Production immobilisée			1 998 667	10 980 347
Subventions d'exploitation			1 295 548	46 064
Reprise sur amortissements et provisions, transfert de charges			23 021	59 582
Autres produits			441 559	15 275
Produits d'exploitation			14 382 276	11 619 786
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variations de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			1 039 356	3 191 379
Impôts, taxes et versements assimilés			88 027	142 097
Salaires et traitements			817 951	5 294 039
Charges sociales			310 738	2 191 899
Dotations aux amortissements sur immobilisations			12 113 038	6 568
Dotations aux provisions immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges			441 632	665 362
Charges d'exploitation			14 810 741	11 491 343
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			(428 466)	128 443
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers de participation				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Produits financiers				
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			39 370	14 462
Différences négatives de change				

EB

Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement

Charges financières

39 370

14 462

RÉSULTAT FINANCIER

(39 370)

(14 462)

RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS

(467 836)

113 981

Produits exceptionnels sur opérations de gestion

Produits exceptionnels sur opérations en capital

Reprises sur provisions et transferts de charges

Produits exceptionnels

Charges exceptionnelles sur opérations de gestion

Charges exceptionnelles sur opérations en capital

Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions

Charges exceptionnelles**RÉSULTAT EXCEPTIONNEL****Participation des salariés au résultat de l'entreprise****Impôt sur les bénéfices**

(205 399)

(1 929 269)

TOTAL DES PRODUITS

14 382 276

11 619 786

TOTAL DES CHARGES

14 644 713

9 576 536

BÉNÉFICE OU PERTE

(262 437)

2 043 250

E13

ANNEXE

EB

PRINCIPES COMPTABLES, METHODES D'EVALUATION

Les comptes annuels de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables, dans le respect du principe de prudence et de l'indépendance des exercices, et en presumant de la continuité de l'exploitation et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'exercice de la société, clos au **31/12/2021** d'une durée de 12 mois,
Sauf indication contraire, les montants indiqués dans l'annexe sont exprimés en euros.

Informations relatives aux opérations inscrites au bilan et au compte de résultat

Ne sont mentionnées dans l'annexe que les informations à caractère significatif.

Faits marquant de l'exercice

La société a livré une série audiovisuelle et un long-métrage au cours de l'exercice.

Compte-tenu de la propagation de l'épidémie Covid-19 dans le monde au cours du premier trimestre 2020 et de la reconnaissance par l'OMS de la situation pandémique le 11 mars 2020, il est considéré que, pour l'exercice clos au **31/12/2021**, l'épidémie de Covid-19 constitue une situation avérée, qui existait avant la clôture de nos comptes annuels au **31/12/2021**.

La pérennité de notre société n'étant pas compromise, les comptes clos au **31/12/2021** ont été établis suivant le principe de continuité d'exploitation.

Evénements postérieurs à la clôture :

La situation en Ukraine constitue un événement post-clôture. Cette dernière n'a pas d'incidence financière sur les comptes clos au 31/12/2021, dans la mesure où il s'agit d'un événement relatif à une situation nouvelle. Les premières analyses de l'exposition de l'entité conduisent à un impact financier non significatif, sur les comptes annuels.

Changement de méthode d'évaluation comptable

Aucun changement d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Changement de méthode d'estimation comptable

Aucun changement de méthode d'estimation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément au Règlement ANC 2014-03 de l'autorité des normes comptables à jour des règlements complémentaires.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Evaluation des actifs

La société applique les méthodes préconisées par le nouveau règlement ANC N°2014-03 du 05 juin 2014, modifiée par le règlement ANC N°2015-06 du 23 novembre 2015 ainsi que par le règlement ANC N°2016-07 du 4 novembre 2016 concernant les règles d'évaluation, d'amortissement et de dépréciation des actifs.

Immobilisations incorporelles*Principe de comptabilisation*

Les productions audiovisuelles sont immobilisées à leurs coûts de production, y compris :

- les frais financiers encourus jusqu'à la fin de la production
- la quote-part de frais généraux supportés par le producteur délégué le cas échéant, aux taux conformes aux usages.

La quote-part des coproducteurs vient en déduction de la valeur brute immobilisée.

Le compte 205 « immobilisations incorporelles - films et droits similaires » enregistre en fin de production le coût de l'œuvre par le crédit du compte 721 « production immobilisée »

Lorsque la production n'est pas terminée à la clôture de l'exercice, les charges de production sont transférées au compte 232 « immobilisations en cours » en contrepartie du compte 721 « production immobilisée »

Principe d'amortissement et de dépréciation

L'amortissement comptable doit être pratiqué sur la valeur brute de l'immobilisation incorporelle, déduction faite de l'amortissement prioritaire généré par les subventions.

Le mode d'amortissement doit refléter le rythme de consommation des avantages économiques futurs.

La méthode retenue par la société décrite ci-après permet ainsi de lier les revenus constatés lors des ventes primaires et secondaires avec la dépréciation économique des œuvres correspondantes.

Une éventuelle dépréciation est comptabilisée si la valeur nette comptable du catalogue est supérieure à sa valeur recouvrable estimée.

Cette dernière est déterminée par l'actualisation des flux futurs de trésorerie générés par le catalogue pris dans son ensemble ou toute autre méthode reflétant la juste valeur.

Les logiciels sont amortis sur une durée comprise entre 3 à 5 ans.

Méthode d'amortissement

Les films sont amortis comptablement conformément à la méthode fiscale. Les amortissements fiscaux sont calculés compte tenu des règles fiscales définies par la Direction Générale des Impôts et par le Bulletin Officiel des contributions directes (instructions N° 4 D-1-87 du 6 juin 1987 et N° 4 D-2-97 du 2 mai 1997).

Les recettes à affecter à l'amortissement des œuvres audiovisuelles peuvent être complétées par prélèvement sur les recettes nettes disponibles d'autres œuvres.

Quelle que soit la méthode d'amortissement retenue, l'amortissement est au minimum égal à l'amortissement linéaire sur 3 ans à compter de la date du Visa ou du PAD.

Les droits acquis (dont les rachats de droits de SOFICA) sont amortis en linéaire sur 3 ans prorata temporis.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

EB

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

Matériel de transport	4-5 ans
Agencements et aménagements des constructions	8-10 ans
Installations techniques	3-8 ans
Matériel de bureau et informatique	3-5 ans
Mobilier	3-10 ans

Les immobilisations financières

Les titres de participation ainsi que les autres titres immobilisés sont évalués à leur coût d'acquisition, à l'exclusion des frais engagés pour leurs acquisitions. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence

Autres immobilisations financières

Il s'agit essentiellement de dépôts de garantie liés aux locations immobilières.

Créances et dettes

Les créances sont comptabilisées pour leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable

Les dettes et créances en monnaies étrangères sont évaluées au cours du change de fin d'exercice. L'écart de conversion dégagé est inscrit au bilan sous une rubrique spéciale « Écarts de conversion actif ou passif ».

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de la société se compose essentiellement :

- des recettes primaires

*pour les œuvres audiovisuelles : à la date du Prêt à Diffuser (PAD) ou à défaut à la date de livraison des masters au diffuseur.

*pour les séries d'animation : c'est la date du PAD dernier épisode qui sera prise en compte.

*pour les œuvres cinématographiques : à la date du VISA d'exploitation.

Subventions d'investissement et avances conditionnées

Il s'agit de subventions soit publiques, soit privées ou de SOFICA.

Ce sont des aides ou des financements pour lesquels la production peut avoir des engagements de remboursement dont les modalités sont précisées dans les contrats.

Lorsque l'œuvre est livrée, la subvention totale est comptabilisée en « subvention d'exploitation » et les SOFICA non adossées en autres produits.

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :

Ils concernent essentiellement des emprunts relatifs aux financements des œuvres auprès des établissements de crédits.

Produits constatés d'avance :

Les sommes figurant à ce poste concernent essentiellement la vente de droit comptabilisée sur les films en cours. Ce compte est constitué de factures émises.

Crédit d'impôt :

Œuvres cinématographiques et audiovisuelles

Les articles 220 sexies, 220 F et 223 O du code générale des impôts instituent pour les œuvres cinématographiques et audiovisuelles, un crédit d'impôt calculé sur les dépenses spécifiques de production. Ce dispositif est encadré par deux agréments délivrés par le CNC, l'un provisoire et l'autre définitif délivré une fois l'œuvre terminée. Cet agrément définitif atteste que l'œuvre a effectivement rempli les conditions permettant de bénéficier du crédit d'impôt.

Le crédit d'impôt est calculé sur les dépenses de l'année.

Au titre de la période le montant des crédits d'impôt s'élève à 205 399 euros

Honoraire du Commissaire aux comptes

Le montant des honoraires du Commissaire aux comptes pour cet exercice s'élève à 5 000 euros au titre du contrôle des comptes.

Rémunération, avances et crédits alloués aux dirigeants

Ces informations ne sont pas communiquées pour respecter la confidentialité.

Engagement Hors bilan*Engagements donnés*

En dehors d'éventuels nantisements et/ou cessions de produits liés à des œuvres en cours de production (dans le cadre de crédits auto liquidatifs ou de lignes Dailly) au profit des établissements bancaires spécialisés dans le financement de l'audiovisuel, les engagement donnés sont les suivants :

Garantie de première demande (loyer) 50 000 euros (fin 2028)

Engagements reçus

Il s'agit notamment des sommes générées et non ordonnancées inscrites dans le compte de soutien financier du producteur au CNC

Le soutien financier est calculé par le CNC à partir des recettes d'exploitation des œuvres produites.

Fonds de soutien disponible automatique du CNC :

Audiovisuel : 926 945 euros

Cinéma : 380 588 euros

Engagement de retraite :

Compte tenu de l'âge des salariés, aucune provision pour IDR n'est comptabilisée.

IMMOBILISATIONS

Augmentations

Rubriques	Valeur brute début d'exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions, apports, création, virements
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	37 670 554		2 248 667
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel	4 295		
Installations générales, agencements et divers	7 290		
Matériel de transport			
Matériel de bureau, Informatique et mobilier	12 079		1 249
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Total des immobilisations corporelles	23 664		1 249
Participations et mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	162 259		303 063
Total des immobilisations financières	162 259		303 063
TOTAL	37 856 477		2 552 980

Diminutions

Rubriques	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors-service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles	(8 446)		39 927 668	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techniques et outillage industriel			4 295	
Installations générales, agencements et divers			7 290	
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique et mobilier			13 328	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Total des immobilisations corporelles			24 914	
Participations et mises en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres Immobilisations financières		372 434	92 888	
Total des immobilisations financières		372 434	92 888	
TOTAL	(8 446)	372 434	40 045 469	

EB

31 JUIN FILMS

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

AMORTISSEMENTS

Situation et mouvements de l'exercice des amortissements techniques (ou venant en diminution de l'actif)

Rubriques	Montant début exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Montant fin exercice
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles	23 951 001,28	12 110 719,30		36 061 720,58
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions Inst. générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 870	859		3 729
Inst générales, agencements et divers	6 997	303		7 300
Matériel de transport				
Mat de bureau et informatique, mobilier	10 551	1 156		11 707
Emballages récupérables et divers				
Total immobilisations corporelles	20 418	2 318		22 736
TOTAL	23 971 419	12 113 038		36 084 457

EB

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Provisions réglementées

Rubriques	Montant début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin d'exercice
Provisions pour reconstitution des gisements				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL				

Provisions pour risques et charges

Rubriques	Montant début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin d'exercice
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL				

Provisions pour dépréciation

Rubriques	Montant début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin d'exercice
Provisions sur immobilisations incorporelles				
Provisions sur immobilisations corporelles				
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participation				
Provisions sur autres immobilisations financières				
Provisions sur stocks et en cours				
Provisions sur comptes clients				
Autres provisions pour dépréciation				
TOTAL				
TOTAL GÉNÉRAL				

EB

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DETTES

Etat des créances

Rubriques	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	92 888	8 100	84 788
Total de l'actif immobilisé	92 888	8 100	84 788
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	554 344	554 344	
Créance représentative de titre prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés	23 356	23 356	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	5 797	5 797	
Etat – Impôts sur les bénéfices	2 134 668	2 134 668	
Etat – Taxe sur la valeur ajoutée	101 732	101 732	
Etat – Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Etat – Divers			
Groupes et associés	27 750	27 750	
Débiteurs divers	3 612	3 612	
Total de l'actif circulant	2 851 258	2 851 258	
Charges constatées d'avance	55 058	55 058	
TOTAL	2 999 204	2 914 416	84 788

Etat des dettes

Rubriques	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des organismes de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	5 495 733	5 495 733		
Emprunts et dettes financières divers	1 009 010	1 009 010		
Fournisseurs et comptes rattachés	429 287	429 287		
Personnel et comptes rattachés	2 609	2 609		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	71 563	71 563		
Impôts sur les bénéfices	18 228	18 228		
Taxe sur la valeur ajoutée	37 939	37 939		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	73 243	73 243		
Dettes sur Immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	487 468	487 468		
Autres dettes	740 274	740 274		
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance	186 818	186 818		
TOTAL	8 552 171	8 552 171		

EB

CHARGES A PAYER

Montant des charges à payer inclus dans les postes de bilan suivants :

Rubriques	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	225 779
Dettes fiscales et sociales	98 064
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	14
TOTAL	323 857

EB

PRODUITS ET AVOIRS A RECEVOIR

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan

Montant TTC

Immobilisations financières

- Créances rattachées à des participations

- Autres immobilisations financières

Créances

- Créances clients et comptes rattachés

368 619

- Autres créances

*dont avoirs à recevoir***Valeurs mobilières de placement****Disponibilités****TOTAL****368 619**

EB

CAPITAL SOCIAL

Composition du capital social

Catégories de parts ou d'actions	En début d'exercice	Créées pendant l'exercice	Remboursées pendant l'exercice	A la clôture d'exercice	Valeur nominale
1- Actions ordinaires	600			600	75
2- Actions amorties					
3- Actions div. prioritaires (sans droit de vote)					
4- Actions préférentielles					
5- Parts sociales					
6- Certificats d'investissements					
TOTAL	600			600	75

Parts des bénéficiaires (ou des fondateurs)

Catégories	Nombre	Valeur nominale	Droits conférés
1- Actions ordinaires	600	75	100%
2- Actions amorties			
3- Actions div. prioritaires (sans droit de vote)			
4- Actions préférentielles			
5- Parts sociales			
6- Certificats d'investissements			

EB

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Rubriques	Charges	Produits
Loyer	55 058	
CA sur projet		186 818
TOTAL	55 058	186 818

EB

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Nature	France	Export	Total
Ventes de marchandises			
Production de biens			
Production de services	9 635 081	988 400	10 623 481
TOTAL	9 635 081	988 400	10 623 481

EB

VENTILATION DE L'EFFECTIF DE L'ENTREPRISE

Par effectif salarié, on entend l'ensemble des personnes ayant un contrat de travail et rémunérées directement par l'entreprise.

Rubriques	Personnel permanent	Personnel intermittent
Cadre	2	3
Non cadre	1	1
TOTAL	3	4

EB

TRANSFERT DE CHARGES

Rubrique	Montant
Transferts de charges d'exploitation	
Remboursement de ticket restaurant 2020	16
Fonpeps	18 664
Remboursmeent d'assurance	4 341
Sous total Exploitation	23 021
Transferts de charges financières	
Sous total Financières	
Transferts de charges exceptionnelles	
Sous total Exceptionnelles	
TOTAL	23 021

BB

31 JUIN FILMS

Société par Actions Simplifiée au Capital de 45 000 €

Siège Social : 21 rue Paradis 75009 PARIS

434 582 870 R.C.S. PARIS

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT PRESENTEE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30 JUIN 2022 ET RESOLUTION VOTEE
--

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT.

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître une perte de 262 437 € de la manière suivante :

Report à nouveau antérieur	€	0
Autres réserves	€	3 562 878
Distribution sur les réserves du 02/05/2022	€	-280 000
Résultat de l'exercice	€	-262 437
Bénéfice distribuable	€	3 020 441

Affectation du bénéfice distribuable :

Autres réserves	€	3 020 441
Report à nouveau antérieur	€	0
Dividendes	€	0

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société ressortent à 3 912 764 € pour un capital social de 45 000 €.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes versés au cours des trois derniers exercices se sont élevés à :

31/12/2020 :	0 €
31/12/2019 :	0 €
31/12/2018 :	499 998 €

Décision de l'assemblée générale du 30 juin 2022

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élevant à 262 437 € de la manière suivante :

EB

Report à nouveau antérieur	€	0
Autres réserves	€	3 562 878
Distribution sur les réserves du 02/05/2022	€	-280 000
Résultat de l'exercice.....	€	-262 437
Bénéfice distribuable	€	3 020 441

Affectation du bénéfice distribuable :

Autres réserves	€	3 020 441
Report à nouveau antérieur	€	0
Dividendes	€	0

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société ressortent à 3 912 764 € pour un capital social de 45 000 €.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes versés au cours des trois derniers exercices se sont élevés à :

31/12/2020 :	0 €
31/12/2019 :	0 €
31/12/2018 :	499 998 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Fait à Paris, le 30 juin 2022

Monsieur Emmanuel BARRAUX
Président



31 JUIN FILMS

**SAS au capital de 45 000 €
Siège social : 21 rue de Paradis
75010 PARIS**

RCS PARIS 434 582 870

**Rapport du commissaire aux comptes sur
les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2021

31 JUIN FILMS
SAS au capital de 45 000 €
Siège social : 21 rue de Paradis
75010 PARIS
RCS PARIS 434 582 870

Aux Associés,

I. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société relative à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III. Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.



C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce, pris en application de l'article L.441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

V. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

VI. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris le 15 juin 2022
Société de commissaire aux comptes
SAS HERMESIANE

Le Président
Hrag SOUDJIAN



BILAN ACTIF

Actif

Rubriques	Montant brut	Dépréciation	Montant net N	Montant net N-1
Capital souscrit non appelé				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	37 112 860	36 061 721	1 051 139	5 277
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	2 814 808		2 814 808	13 714 275
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 295	3 729	566	1 425
Autres immobilisations corporelles	20 619	19 007	1 612	1 822
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	92 888		92 888	162 259
Actif immobilisé	40 045 469	36 084 457	3 961 012	13 885 058
Stocks de matières premières, d'approvisionnements				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stock de marchandises				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	554 344		554 344	190 544
Autres créances	2 296 915		2 296 915	2 667 241
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
<i>Dont actions propres</i>				
Disponibilités	6 182 356		6 182 356	7 134 377
Charges constatées d'avance	55 058		55 058	18 000
Actif circulant	9 088 672		9 088 672	10 010 162
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion (actif)				
TOTAL	49 134 141	36 084 457	13 049 684	23 895 220

BILAN PASSIF

Passif		
Rubriques	Montant net N	Montant net N-1
Capital social ou individuel	45 000	45 000
<i>Dont versé</i>	45 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	4 918	4 918
Ecarts de réévaluation		
<i>Dont écart d'équivalence</i>	4 500	4 500
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
<i>Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours</i>	3 562 878	1 519 628
Autres réserves		
<i>Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants</i>		
Report à nouveau	(262 437)	2 043 250
RESULTAT DE L'EXERCICE	843 905	1 306 386
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Capitaux propres	4 198 764	4 923 682
Produits des émissions de titres participatifs	298 750	588 750
Avances conditionnées		
Autres fonds propres	298 750	588 750
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Provisions pour risques et charges		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires	5 495 733	7 551 646
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 496 478	1 251 478
Emprunts et dettes financières divers		
<i>Dont emprunts participatifs</i>		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	429 287	637 674
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	203 581	670 515
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	740 274	3 748 672
Autres dettes	186 818	4 522 804
Produits constatés d'avance		
Dettes	8 552 171	18 382 788
Ecart de conversion (passif)		
TOTAL	13 049 684	23 895 220

COMPTE DE RESULTAT

COMPTE DE RESULTAT

Rubriques	France	Export	Montant N	Montant N-1
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	9 635 081	988 400	10 623 481	518 518
Chiffre d'affaires net	9 635 081	988 400	10 623 481	518 518
Production stockée			1 998 667	10 980 347
Production immobilisée			1 295 548	46 064
Subventions d'exploitation			23 021	59 582
Reprise sur amortissements et provisions, transfert de charges			441 559	15 275
Autres produits				
Produits d'exploitation			14 382 276	11 619 786
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variations de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			1 039 356	3 191 379
Autres achats et charges externes			88 027	142 097
Impôts, taxes et versements assimilés			817 951	5 294 039
Salaires et traitements			310 738	2 191 899
Charges sociales			12 113 038	6 568
Dotations aux amortissements sur immobilisations				
Dotations aux provisions immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges			441 632	665 362
Charges d'exploitation			14 810 741	11 491 343
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			(428 466)	128 443
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers de participation				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Produits financiers				
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				

39 370 44 462



Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Charges financières	39 370	14 462	
RÉSULTAT FINANCIER	(39 370)	(14 462)	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	(467 836)	113 981	
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			
Produits exceptionnels sur opérations en capital			
Reprises sur provisions et transferts de charges			
Produits exceptionnels			
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			
Charges exceptionnelles			
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL			
Participation des salariés au résultat de l'entreprise			
Impôt sur les bénéfices	(205 399)	(1 929 269)	
TOTAL DES PRODUITS	14 382 276	11 619 786	
TOTAL DES CHARGES	14 644 713	9 576 536	
BÉNÉFICE OU PERTE	(262 437)	2 043 250	



ANNEXE

PRINCIPES COMPTABLES, METHODES D'EVALUATION

Les comptes annuels de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables, dans le respect du principe de prudence et de l'indépendance des exercices, et en presumant de la continuité de l'exploitation et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'exercice de la société, clos au **31/12/2021** d'une durée de 12 mois,
Sauf indication contraire, les montants indiqués dans l'annexe sont exprimés en euros.

Informations relatives aux opérations inscrites au bilan et au compte de résultat

Ne sont mentionnées dans l'annexe que les informations à caractère significatif.

Faits marquant de l'exercice

La société a livré une série audiovisuelle et un long-métrage au cours de l'exercice.

Compte-tenu de la propagation de l'épidémie Covid-19 dans le monde au cours du premier trimestre 2020 et de la reconnaissance par l'OMS de la situation pandémique le 11 mars 2020, il est considéré que, pour l'exercice clos au **31/12/2021**, l'épidémie de Covid-19 constitue une situation avérée, qui existait avant la clôture de nos comptes annuels au **31/12/2021**.

La pérennité de notre société n'étant pas compromise, les comptes clos au **31/12/2021** ont été établis suivant le principe de continuité d'exploitation.

Evénements postérieurs à la clôture :

La situation en Ukraine constitue un événement post-clôture. Cette dernière n'a pas d'incidence financière sur les comptes clos au 31/12/2021, dans la mesure où il s'agit d'un événement relatif à une situation nouvelle. Les premières analyses de l'exposition de l'entité conduisent à un impact financier non significatif, sur les comptes annuels.

Changement de méthode d'évaluation comptable

Aucun changement d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Changement de méthode d'estimation comptable

Aucun changement de méthode d'estimation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément au Règlement ANC 2014-03 de l'autorité des normes comptables à jour des règlements complémentaires.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Evaluation des actifs

La société applique les méthodes préconisées par le nouveau règlement ANC N°2014-03 du 05 juin 2014, modifiée par le règlement ANC N°2015-06 du 23 novembre 2015 ainsi que par le règlement ANC N°2016-07 du 4 novembre 2016 concernant les règles d'évaluation, d'amortissement et de dépréciation des actifs.

Immobilisations incorporelles

Principe de comptabilisation

Les productions audiovisuelles sont immobilisées à leurs coûts de production, y compris :

- les frais financiers encourus jusqu'à la fin de la production
- la quote-part de frais généraux supportés par le producteur délégué le cas échéant, aux taux conformes aux usages.

La quote-part des coproducteurs vient en déduction de la valeur brute immobilisée.

Le compte 205 « immobilisations incorporelles - films et droits similaires » enregistre en fin de production le coût de l'œuvre par le crédit du compte 721 « production immobilisée »

Lorsque la production n'est pas terminée à la clôture de l'exercice, les charges de production sont transférées au compte 232 « immobilisations en cours » en contrepartie du compte 721 « production immobilisée »

Principe d'amortissement et de dépréciation

L'amortissement comptable doit être pratiqué sur la valeur brute de l'immobilisation incorporelle, déduction faite de l'amortissement prioritaire généré par les subventions.

Le mode d'amortissement doit refléter le rythme de consommation des avantages économiques futurs.

La méthode retenue par la société décrite ci-après permet ainsi de lier les revenus constatés lors des ventes primaires et secondaires avec la dépréciation économique des œuvres correspondantes.

Une éventuelle dépréciation est comptabilisée si la valeur nette comptable du catalogue est supérieure à sa valeur recouvrable estimée.

Cette dernière est déterminée par l'actualisation des flux futurs de trésorerie générés par le catalogue pris dans son ensemble ou toute autre méthode reflétant la juste valeur.

Les logiciels sont amortis sur une durée comprise entre 3 à 5 ans.

Méthode d'amortissement

Les films sont amortis comptablement conformément à la méthode fiscale. Les amortissements fiscaux sont calculés compte tenu des règles fiscales définies par la Direction Générale des Impôts et par le Bulletin Officiel des contributions directes (instructions N° 4 D-1-87 du 6 juin 1987 et N° 4 D-2-97 du 2 mai 1997).

Les recettes à affecter à l'amortissement des œuvres audiovisuelles peuvent être complétées par prélèvement sur les recettes nettes disponibles d'autres œuvres.

Quelle que soit la méthode d'amortissement retenue, l'amortissement est au minimum égal à l'amortissement linéaire sur 3 ans à compter de la date du Visa ou du PAD.

Les droits acquis (dont les rachats de droits de SOFICA) sont amortis en linéaire sur 3 ans prorata temporis.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux et des remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

Matériel de transport	4-5 ans
Agencements et aménagements des constructions	8-10 ans
Installations techniques	3-8 ans
Matériel de bureau et informatique	3-5 ans
Mobilier	3-10 ans

Les immobilisations financières

Les titres de participation ainsi que les autres titres immobilisés sont évalués à leur coût d'acquisition, à l'exclusion des frais engagés pour leurs acquisitions. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence

Autres immobilisations financières

Il s'agit essentiellement de dépôts de garantie liés aux locations immobilières.

Créances et dettes

Les créances sont comptabilisées pour leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable

Les dettes et créances en monnaies étrangères sont évaluées au cours du change de fin d'exercice. L'écart de conversion dégagé est inscrit au bilan sous une rubrique spéciale « Écarts de conversion actif ou passif ».

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de la société se compose essentiellement :

- des recettes primaires

*pour les œuvres audiovisuelles : à la date du Prêt à Diffuser (PAD) ou à défaut à la date de livraison des masters au diffuseur.

*pour les séries d'animation : c'est la date du PAD dernier épisode qui sera prise en compte.

*pour les œuvres cinématographiques : à la date du VISA d'exploitation.

Subventions d'investissement et avances conditionnées

Il s'agit de subventions soit publiques, soit privées ou de SOFICA.

Ce sont des aides ou des financements pour lesquels la production peut avoir des engagements de remboursement dont les modalités sont précisées dans les contrats.

Lorsque l'œuvre est livrée, la subvention totale est comptabilisée en « subvention d'exploitation » et les SOFICA non adossées en autres produits.

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :

Ils concernent essentiellement des emprunts relatifs aux financements des œuvres auprès des établissements de crédits.

Produits constatés d'avance :

Les sommes figurant à ce poste concernent essentiellement la vente de droit comptabilisée sur les films en cours. Ce compte est constitué de factures émises.

Crédit d'impôt :**Œuvres cinématographiques et audiovisuelles**

Les articles 220 sexies, 220 F et 223 O du code générale des impôts instituent pour les œuvres cinématographiques et audiovisuelles, un crédit d'impôt calculé sur les dépenses spécifiques de production. Ce dispositif est encadré par deux agréments délivrés par le CNC, l'un provisoire et l'autre définitif délivré une fois l'œuvre terminée. Cet agrément définitif atteste que l'œuvre a effectivement rempli les conditions permettant de bénéficier du crédit d'impôt.

Le crédit d'impôt est calculé sur les dépenses de l'année.

Au titre de la période le montant des crédits d'impôt s'élève à 205 399 euros

Honoraire du Commissaire aux comptes

Le montant des honoraires du Commissaire aux comptes pour cet exercice s'élève à 5 000 euros au titre du contrôle des comptes.

Rémunération, avances et crédits alloués aux dirigeants

Ces informations ne sont pas communiquées pour respecter la confidentialité.

Engagement Hors bilan*Engagements donnés*

En dehors d'éventuels nantissements et/ou cessions de produits liés à des œuvres en cours de production (dans le cadre de crédits auto liquidatifs ou de lignes Dailly) au profit des établissements bancaires spécialisés dans le financement de l'audiovisuel, les engagement donnés sont les suivants :

Garantie de première demande (loyer) 50 000 euros (fin 2028)

Engagements reçus

Il s'agit notamment des sommes générées et non ordonnancées inscrites dans le compte de soutien financier du producteur au CNC

Le soutien financier est calculé par le CNC à partir des recettes d'exploitation des œuvres produites.

Fonds de soutien disponible automatique du CNC :

Audiovisuel : 926 945 euros

Cinéma : 380 588 euros

Engagement de retraite :

Compte tenu de l'âge des salariés, aucune provision pour IDR n'est comptabilisée.



IMMOBILISATIONS

Augmentations

Rubriques	Valeur brute début d'exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions, apports, création, virements
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	37 670 554		2 248 667
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel	4 295		
Installations générales, agencements et divers	7 290		
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier	12 079		1 249
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Total des immobilisations corporelles	23 664		1 249
Participations et mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	162 259		303 063
Total des immobilisations financières	162 259		303 063
TOTAL	37 856 477		2 552 980

Diminutions

Rubriques	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors-service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles	(8 446)		39 927 668	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techniques et outillage industriel			4 295	
Installations générales, agencements et divers			7 290	
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique et mobilier			13 328	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Total des immobilisations corporelles			24 914	
Participations et mises en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		372 434	92 888	
Total des immobilisations financières		372 434	92 888	
TOTAL	(8 446)	372 434	40 045 469	

AMORTISSEMENTS

Situation et mouvements de l'exercice des amortissements techniques (ou venant en diminution de l'actif)

Rubriques	Montant début exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Montant fin exercice
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles	23 951 001,26	12 110 719,30		36 061 720,56
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions inst. générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 870	859		3 729
Inst générales, agencements et divers	6 997	303		7 300
Matériel de transport				
Mat de bureau et informatique, mobilier	10 551	1 156		11 707
Emballages récupérables et divers				
Total immobilisations corporelles	20 418	2 318		22 736
TOTAL	23 971 419	12 113 038		36 084 457



PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Provisions réglementées

Rubriques	Montant début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin d'exercice
Provisions pour reconstitution des gisements				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL				

Provisions pour risques et charges

Rubriques	Montant début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin d'exercice
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL				

Provisions pour dépréciation

Rubriques	Montant début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin d'exercice
Provisions sur immobilisations incorporelles				
Provisions sur immobilisations corporelles				
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participation				
Provisions sur autres immobilisations financières				
Provisions sur stocks et en cours				
Provisions sur comptes clients				
Autres provisions pour dépréciation				
TOTAL				
TOTAL GÉNÉRAL				

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DETTES

Etat des créances

Rubriques	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	92 888	8 100	84 788
Total de l'actif immobilisé	92 888	8 100	84 788
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	554 344	554 344	
Créance représentative de titre prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés	23 356	23 356	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	5 797	5 797	
Etat – Impôts sur les bénéfices	2 134 668	2 134 668	
Etat – Taxe sur la valeur ajoutée	101 732	101 732	
Etat – Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Etat – Divers			
Groupes et associés	27 750	27 750	
Débiteurs divers	3 612	3 612	
Total de l'actif circulant	2 851 258	2 851 258	
Charges constatées d'avance	55 058	55 058	
TOTAL	2 999 204	2 914 416	84 788

Etat des dettes

Rubriques	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des organismes de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	5 495 733	5 495 733		
Emprunts et dettes financières divers	1 009 010	1 009 010		
Fournisseurs et comptes rattachés	429 287	429 287		
Personnel et comptes rattachés	2 609	2 609		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	71 563	71 563		
Impôts sur les bénéfices	18 228	18 228		
Taxe sur la valeur ajoutée	37 939	37 939		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	73 243	73 243		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	487 468	487 468		
Autres dettes	740 274	740 274		
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance	186 818	186 818		
TOTAL	8 552 171	8 552 171		

CHARGES A PAYER

Montant des charges à payer inclus dans les postes de bilan suivants :

Rubriques	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	225 779
Dettes fiscales et sociales	98 064
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	14
TOTAL	323 857

PRODUITS ET AVOIRS A RECEVOIR

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Immobilisations financières	
- Créances rattachées à des participations	
- Autres immobilisations financières	
Créances	
- Créances clients et comptes rattachés	368 619
- Autres créances	
<i>dont avoirs à recevoir</i>	
Valeurs mobilières de placement	
Disponibilités	
TOTAL	368 619

CAPITAL SOCIAL

Composition du capital social

Catégories de parts ou d'actions	En début d'exercice	Créées pendant l'exercice	Remboursées pendant l'exercice	A la clôture d'exercice	Valeur nominale
1- Actions ordinaires	600			600	75
2- Actions amorties					
3- Actions div. prioritaires (sans droit de vote)					
4- Actions préférentielles					
5- Parts sociales					
6- Certificats d'investissements					
TOTAL	600			600	75

Parts des bénéficiaires (ou des fondateurs)

Catégories	Nombre	Valeur nominale	Droits conférés
1- Actions ordinaires	600	75	100%
2- Actions amorties			
3- Actions div. prioritaires (sans droit de vote)			
4- Actions préférentielles			
5- Parts sociales			
6- Certificats d'investissements			

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Rubriques	Charges	Produits
Loyer	55 058	
CA sur projet		186 818
TOTAL	55 058	186 818

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Nature	France	Export	Total
Ventes de marchandises			
Production de biens			
Production de services	9 635 081	988 400	10 623 481
TOTAL	9 635 081	988 400	10 623 481

VENTILATION DE L'EFFECTIF DE L'ENTREPRISE

Par effectif salarié, on entend l'ensemble des personnes ayant un contrat de travail et rémunérées directement par l'entreprise.

Rubriques	Personnel permanent	Personnel intermittent
Cadre	2	3
Non cadre	1	1
TOTAL	3	4

TRANSFERT DE CHARGES

Rubrique	Montant
Transferts de charges d'exploitation	
Remboursement de ticket restaurant 2020	16
Fonpeps	18 664
Remboursmeent d'assurance	4 341
Sous total Exploitation	23 021
Transferts de charges financières	
Sous total Financières	
Transferts de charges exceptionnelles	
Sous total Exceptionnelles	
TOTAL	23 021

